

Bruxelles, le 9 novembre 2018  
(OR. en)

13255/18

ATO 79  
CONOP 93

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	12686/18 ATO 67 CONOP 85 + ADD 1
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant approbation de la conclusion par la Commission européenne de l'accord entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO) - Adoption

---

1. Le 14 mai 2018, le Conseil a adopté sa décision autorisant la Commission à négocier le renouvellement de l'accord entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO)<sup>1</sup>.
2. Le 28 septembre 2018, la Commission européenne a présenté une recommandation en vue de l'adoption de la décision du Conseil susmentionnée, sur la base de l'article 101 du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique.
3. Par sa décision, le Conseil approuvera la conclusion par la Commission européenne d'un accord qui garantit l'applicabilité de l'accord précédent entre Euratom et la KEDO, qui a expiré le 31 mai 2015, pendant la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2018 (une reconduction au-delà du 31 mai 2018 étant possible).

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe du document 7884/18 RESTREINT.

4. À l'issue d'une procédure de silence qui s'est déroulée entre le 10 et le 16 octobre 2018, le groupe "Questions atomiques" est parvenu à un accord sur le texte de cette décision qui figure dans le document 12686/18 + ADD 1. Ce dernier document a fait l'objet d'une mise au point par les juristes-linguistes, selon la procédure habituelle.
5. Le Coreper pourrait dès lors inviter le Conseil à:
  - adopter, en point "A" de l'ordre du jour, le texte figurant dans le document 13263/18.

---